

## **AMBERT LIVRADOIS FOREZ Communauté de Communes**

### **PROJET EDUCATIF ALSH – PÔLE ENFANCE-JEUNESSE**

#### **Contexte**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez (CCALF) gère 5 accueils de loisirs extrascolaire (Arlanc, Cunlhat, Eglisolles, Marat, Saint-Amant-Roche Savine/Saint-Germain-l'herm) répartis sur un territoire rural de 1 700 Km<sup>2</sup> regroupant 58 communes pour une population de 28 800 habitants.

Le pôle enfance-jeunesse basé à Ambert coordonne l'action des différents Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), par le biais d'un Directeur de pôle en lien avec la Vice-Présidente et la commission Enfance Jeunesse.

Dans un premier temps, il a été décidé de conserver le même fonctionnement propre à chaque structure, les Contrats Enfance Jeunesse (contractualisés avec la CAF) des anciennes collectivités étant toujours en cours.

Si des spécificités peuvent exister dans certains endroits, Elus et Techniciens se sont réunis plusieurs fois au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2017, afin de travailler sur les points de convergence, pour à terme arriver vers une harmonisation du service proposé à la population.

La chartre de territoire faisant apparaître un enjeu important face au déclin démographique, la compétence supplémentaire enfance-jeunesse se révélera primordiale dans le dispositif de dynamisation du territoire, en améliorant le cadre de vie de ses habitants (répondre aux besoins des familles) et en favorisant l'accueil de nouveaux arrivants, en développant l'offre de loisirs

Il a été acté d'assurer la continuité des services de proximité à la population, tout en mutualisant les moyens (humains, matériels, financiers), les investissements (maisons de l'enfance, locaux adaptés, véhicules, ...) ayant déjà été réalisés pour la plupart des structures.

Un autre point a été mis en avant, quant à la qualité et la préservation de l'Environnement ainsi que l'utilisation des ressources locales : Ambert Livradois Forez fait partie du Parc Naturel Régional Livradois-Forez, a été lauréate de l'appel à projet TEPCV2 (territoire à énergie positive pour la croissance verte) et s'implique dans le dispositif CODEC (Contrat d'Objectifs Déchets Economie Circulaire).

#### **Les objectifs éducatifs**

Fort de ces constats, le travail de la commission a abouti sur un tronc commun permettant de transmettre les valeurs éducatives de l'organisateur (ALF) qui seront ensuite déclinées dans les différents ALSH par le biais des Projets Pédagogiques et des équipes d'animation :

**1. Le développement et l'épanouissement de l'enfant**

En assurant la sécurité physique et affective de chaque enfant, en favorisant l'accès à l'éducation et aux loisirs, en élargissant les connaissances et les pratiques de l'enfant, par un apprentissage ludique...

**2. Les valeurs de la citoyenneté (permettre à l'enfant de devenir un citoyen actif et écoresponsable)**

Promouvoir les valeurs de citoyenneté, de justice, de solidarité et de tolérance ; contribuer à la formation du citoyen, favoriser la prise de conscience des enjeux environnementaux, développer les liens intergénérationnels...

**3. Favoriser la découverte de son territoire**

Développer les partenariats avec les acteurs locaux (associations, artisans, clubs...), les activités de plein air, l'accès au patrimoine naturel et culturel, par le biais d'ateliers de découverte...

**4. Respect du rythme de l'enfant**

Adapter les activités en fonction de l'âge des enfants, répondre à ses besoins et attentes, l'accompagner à son rythme vers l'autonomie...

Sur chaque site, les équipes d'animation proposeront un programme d'activités varié, en cohérence avec les intentions éducatives mentionnées et dans le respect de ces objectifs.

**Les Accueils de Loisirs**

Ils sont ouverts en période de petites et grandes vacances, ainsi que le Mercredi en période scolaire, ils peuvent accueillir (selon les structures) les enfants à partir de 3 ans jusqu'à 15 ans.

Les inscriptions se font en journée ou demi-journée, avec un service de restauration sur place (soit par une cuisinière, soit par un prestataire de service extérieur).

Un système de ramassage en mini bus est organisé (selon les structures).

Les Locaux sont spécifiquement réservés pour l'accueil d'enfants, ils sont pour la plupart neufs et mutualisés avec d'autres services dédiés (Crèches, RAM, TAP, ...) et disposent d'espaces de jeux extérieurs.

Les tarifs sont pratiqués en fonction du Quotient Familial, Il est prévu pour 2018 qu'ils soient identiques sur tout le territoire, conformément à la réglementation.

### **LISTE DES STRUCTURES D'ACCUEILS :**

- ALSH à Arlanc – Maison de l'Enfance – Loumas - 63220 ARLANC - 04 73 95 07 27 (capacité 48 enfants)
- ALSH à Cunlhat – Maison de l'Enfance – 7 rue Gaspard des montagnes - 63590 CUNLHAT - 04 73 72 37 16 (capacité 30 enfants)
- ALSH à Eglisolles – Maison de l'Enfance – Le Bourg - 63840 EGLISOLLES - 04 73 72 31 23 (capacité 40 enfants)
- ALSH à Marat – Maison de l'Enfance – Le Bourg - 63480 MARAT - 04 73 95 26 60 (capacité 44 enfants)
- ALSH (Multi sites) à Saint-Germain-l'Herm (Maison de l'Animation) et à Saint-Amant-Roche-Savine (local Les Gallipots)  
Bureaux à : Route de la poste – 63 980 FOURNOLS - 06 45 54 86 82 (capacité d'accueil 66 enfants)

La diffusion des informations aux familles se fera de manières multiples (affichage, distribution dans les écoles, site internet, mailing...)

### **Le Personnel**

Il se compose pour chaque site, d'un(e) Directeur(trice) diplômé(e) permanent, d'animateurs(trices) diplômé(e)s permanents, d'animateurs(trices) vacataires BAFA ou stagiaire, voir non qualifié(e)s, selon les taux d'encadrements en vigueur, de personnel technique (cuisine, entretien, transport ...) salariés de la collectivité ALF ou mis à disposition.

### **Evaluation**

Ce document qui participe à la construction du projet enfance-jeunesse global, est présenté dans une version initiale et évolutive ; afin d'analyser les actions mises en place, des temps de concertation avec les Directeur(trice)s de structures sont nécessaires (réunions de service), ainsi qu'avec les élus, partenaires et usagers (commission enfance-jeunesse, comités de pilotage), des outils d'évaluations (bilans) inter/extra services permettront d'analyser et d'ajuster nos objectifs.

### **Les partenaires**

Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Protection Maternelle Infantile, les Communes, Association des Centres de Loisirs en Livradois Forez, associations locales et prestataires d'activités

### **Perspectives**

En 2018, l'ALSH d'Ambert est intégré au pôle Enfance Jeunesse, les tarifs, documents administratifs, fonctionnement seront uniformisés, la mutualisation des moyens se poursuivra (groupement de commandes, transports...) lorsqu'elle sera possible et présentera des avantages pour la collectivité et le service rendu.